

Des “commissions tourisme” dans les municipalités ?

La FTH appelle à une implication des municipalités dans le tourisme.

Il suffisait d’y penser : faire des conseils municipaux un acteur actif du développement touristique des localités, petites et grandes, dans les différentes régions. C’est ce à quoi appelle la FTH (*voir communiqué*) par la création de “commissions tourisme” au sein des conseils municipaux. La FTH rappelle aussi la contribution des hôtels (2% de leur chiffre d’affaires), « *directement perçue par les municipalités* », à l’embellissement des villes.

On aurait néanmoins souhaité que la taxe de séjour nouvellement créée soit affectée aux municipalités selon leur “mérite touristique”, comme il est d’usage dans d’autres destinations.

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE COMMISSION « TOURISME » AU SEIN DE CHAQUE CONSEIL MUNICIPAL

Partant de la conviction que tout le territoire tunisien peut être déclaré « zone touristique », la Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie considère que le tourisme devrait constituer un axe incontournable pour toutes les municipalités, sans aucune exception.

En effet, dans un pays trois fois millénaire, chaque localité tunisienne regorge d’attraits spécifiques et diversifiés. Qu’ils soient archéologiques, culturels, artisanaux, culinaires, naturels et bien d’autres encore, tous ces atouts gagneraient à être valorisés.

A l’approche des élections municipales, la FTH insiste sur la nécessité de créer une commission « tourisme » au sein de chaque conseil municipal élu. Elle invite les listes candidates aux élections à travailler sur le

développement touristique de leurs communes et à profiter pleinement de la croissance du secteur afin de faire du tourisme autrement, du tourisme valorisant nos régions, notre culture, notre histoire, nos traditions. Les Tunisiens ont également démontré leur envie de découvrir leur pays, et pour diversifier les excursions, les communes se doivent de développer des structures d'accueil adaptées et valoriser leurs richesses locales.

L'engagement du secteur hôtelier à ce sujet n'est pas récent, puisque depuis 1996, les hôtels paient une taxe hôtelière représentant 2% de leur chiffre d'affaires, directement perçue par les municipalités et servant à la valorisation et à l'embellissement des villes.

Ainsi, tout en se félicitant du relatif redémarrage du tourisme, la FTH tient à souligner l'importance de ce secteur tant pour l'économie nationale que pour l'économie des différentes localités du pays.

La FTH rappelle à ce sujet que la balance commerciale étant fortement dégradée, il est primordial de communiquer sur le potentiel touristique de nos régions et d'accorder la plus grande attention à un secteur fortement pourvoyeur de devises, contribuant par la même occasion à la création d'emplois dans toutes les régions.

Le Bureau Exécutif de la FTH

Elections à la FTAV : le vrai enjeu

Prévues pour le 14 avril, les prochaines élections du bureau de la Fédération Tunisienne des Agences de Voyages et de Tourisme promettent du suspense entre une liste "Bleue", prônant la « continuité », et une liste "Orange" qui mise sur le renouvellement. Menées respectivement par le Trésorier sortant (Jabeur Ben Attouch) et la Secrétaire Générale sortante (Nadia Ktata), les deux listes, au-delà des couleurs et des slogans, représentent deux tendances bien distinctes.

L'ombre de Toumi

Chacune des deux listes ne manque pas de personnalités connues et expérimentées, cependant elles n'ont pas les mêmes allégeances. De fait, le clivage réel entre les deux réside dans leur proximité réelle ou supposée avec le président sortant, Mohamed Ali Toumi. La liste "Bleue" est perçue comme proche de celui-ci et défendant sa vision. Les "Oranges" jouent, quant à eux, la carte du « renouvellement » et du « rassemblement » prônés dans leur vidéo de campagne (voir la **vidéo**).

Pour les agences de voyages, le choix serait donc entre, d'une part, une ligne dure – certains diront de guerre ouverte – dans les relations de la FTAV avec les autres acteurs du tourisme ; c'est la ligne mise en pratique par le Président sortant et qui a abouti à une quasi rupture des relations avec l'administration du Tourisme. Et d'autre part, une ligne pragmatique visant l'apaisement entre la FTAV et le reste du secteur.

Ce clivage, loin d'être anecdotique, risque de peser fort dans l'avenir de la FTAV. L'enjeu véritable de ces élections est bel et bien un choix entre l'isolement, même relatif, de la FTAV, ou sa réintégration dans le jeu d'influence et de négociation qui lie les fédérations professionnelles et l'administration du Tourisme.

LM

Partenariat TunisiaTourism.info - FTH

La FTH vient de signer un accord avec le portail TunisiaTourism.info pour le référencement des hôtels adhérents et pour le lancement d'un prix annuel des meilleurs hôtels en Tunisie.

La FTH et la société MCM ont signé hier une convention de partenariat pour le référencement des adhérents de la FTH sur le portail **TunisiaTourism.info** géré par MCM. Cette convention vise à faire exister le maximum d'hôtels sur le Net et à favoriser la réservation en direct auprès des hôtels.

L'accord signé entre les deux parties élargit leur coopération aux projets de MCM touchant à l'hôtellerie tel que le projet de lancement d'un prix annuel des meilleurs hôtels qui fera office de label de qualité. C'est ainsi que les hôtels nominés à ce prix seront ceux obtenant les meilleurs scores des clients sur les principaux OTA. La sélection des hôtels se fera ensuite par un jury FTH/MCM qui serait aussi élargi à des représentants d'autres acteurs du tourisme.

Ainsi TunisiaTourism.info, après l'ONTT et Tunisair, comptera la FTH parmi ses partenaires officiels. Le site renforcera sa ligne éditoriale en assurant la promotion non seulement de la destination, de ses produits et régions, mais aussi du secteur, de ses entreprises et de ses métiers, notamment à travers sa web TVTunisiaTourism.TV.

De gauche à droite :

Fatma Ben Nour (Directeur exécutif de la FTH), Rym Belajouza (Secrétaire Générale), Mehdi Allani (Président de la commission Promotion et Marketing), Lotfi Mansour (MCM-TunisiaTourism.info), Khaled Fakhfakh (Président de la FTH), Guillemette Mansour (MCM-TunisiaTourism.info), Mouna Allani (Présidente commission Communication de la FTH), Dora Miled (Trésorière), Amina Sta (Vice-trésorière)



FRH Djerba: Assemblée le 29 mars

La fédération régionale de l'hôtellerie de Djerba annonce dans un communiqué d'aujourd'hui son assemblée non électorale pour le 29 mars.

Communiqué de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est

Convocation

Il est porté à la connaissance des adhérents de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud Est que son Assemblée Générale Ordinaire non électorale se tiendra le **Jeudi 29 Mars 2018 à 10h: 00 à l'Hôtel Meninx à Djerba** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et financier.
2. Questions diverses.

Ce communiqué tient lieu d'une convocation à chacun des adhérents remplissant les conditions statutaires pour participer à cette Assemblée.

Le membre empêché peut se faire représenter par un autre membre remplissant les conditions statutaires en adressant, trois jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée, une procuration en son nom, soit par porteur contre décharge soit par fac-similé, à l'adresse suivante :

Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud Est

Av, Abdelhamid El Kadhi

Complexe Djerba Centre Houmt Souk Djerba 4180

Fax n° : 75 621 555

L'imprimé de procuration peut être retiré du siège de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud Est.

FTH : la logique d'un coup de gueule

En 1964, Habib Bourguiba déclarait qu'un jour viendrait où les hôtels en Tunisie se côtoieraient de Tabarka à Djerba. A ce moment-là, Mokhtar Fakhfakh était PDG de la SHTT, la société étatique chargée de montrer l'exemple aux investisseurs privés en lançant les premiers hôtels du pays.

Aujourd'hui, le fils de Mokhtar Fakhfakh est président de la FTH et nous annonce, sur Elhiwar Ettounsi, qu'un jour viendra où ce sont les hôtels fermés qui se côtoieront de Tabarka à Tozeur (voir l'interview **en vidéo**).

Entre ces deux dates, le pari de Bourguiba de miser sur le tourisme pour le développement du pays a été largement gagné. Il a même été rejoint dans ce choix par la plupart des pays du monde. La contribution du secteur au PIB mondial est de 10%, plus que la contribution de l'industrie de l'automobile, de l'industrie pétrolière ou de l'agroalimentaire.

Ce qui a changé aussi, c'est que nos gouvernements des dernières années ont commis l'erreur de croire que le tourisme, « ça marche tout seul », et qu'on pourrait bénéficier de ses bienfaits sans y consentir les efforts et l'investissement nécessaires. D'où le coup de gueule de Khaled Fakhfakh qui sonne l'alarme pour éviter un scénario catastrophique qu'il n'est pas seul à

prédire. En effet, il rejoint en cela les prévisions d'instances internationales comme le WTTC : celui-ci table sur un recul du tourisme tunisien à l'orée de 2026, à cause justement d'une médiocre croissance de l'investissement dans le secteur qui serait de 1,5% par an, contre une moyenne africaine de 4%.

Dans ces conditions, les hôteliers comprennent mal que le secteur soit écarté du nouveau code des investissements ; et ils prennent encore plus mal la réticence du gouvernement à accepter la défiscalisation des profits investis dans le tourisme de la part d'entreprises d'autres secteurs.

Lotfi Mansour

Lire aussi notre article : **"FTH-gouvernement : il n'y a pas d'amour..."**

FTH-gouvernement : "il n'y a pas d'amour..."

Malgré les embrassades, la défiance est toujours là entre les professionnels et le gouvernement.

La rencontre entre les hôteliers et le chef du gouvernement à Tozeur est différemment interprétée chez les hôteliers. Rendez-vous raté pour les uns, début d'un dialogue pour d'autres. Un état d'esprit que résume un haut responsable de la FTH par une boutade : « *Youssef Chahed nous a dit comme De Gaulle, "Je vous ai compris !"* ». Ou cet autre responsable au sein de la FTH qui commente sur Facebook la rencontre de Tozeur par un : « *J'abandonne, je n'ai plus de force* ».

Ainsi donc, malgré la bonne humeur et les embrassades, la défiance est toujours là entre des hôteliers au bord de l'asphyxie financière – ne

demandant « *rien pour eux-mêmes* » mais une incitation fiscale pour les investisseurs qui voudraient bien s'intéresser au tourisme – et un gouvernement apparemment plus soucieux du “qu'en-dira-t-on”, et pour qui le tourisme n'est plus qu'une priorité de circonstance.

Il est indéniable que l'actuel gouvernement est bien disposé envers les hôteliers, comme il est plein de bonne volonté envers un secteur qui a payé le prix lourd de l'instabilité politique du pays. Mais pas suffisamment pour l'inscrire comme secteur prioritaire dans le Code des Investissements, ni même pour accepter de faciliter le financement de l'activité de ses entreprises.

La succession de ces occasions manquées et l'allongement de la liste des taxes spécifiques au tourisme (qu'on oublie vite d'affecter au tourisme, comme la taxe de l'environnement ou la dernière née, la taxe d'hébergement) accréditent l'idée, de plus en plus partagée par les professionnels, que le mot d'ordre du gouvernement envers le secteur du tourisme est :

« Débrouillez-vous ! »

On dit qu' « il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour ». Les semaines à venir nous diront si le gouvernement Chahed consentira à joindre les actes à la parole, et si on assistera à un rabibochage ou à un divorce entre le gouvernement et les hôteliers.

Lotfi Mansour

Lire notre article : **“Tourisme-Tozeur : point d'annonces, plein d'échange”**

Photo : à gauche, Selma Elloumi, Ministre du Tourisme, et Youssef Chahed, Chef du gouvernement. A droite, Khaled Fakhfakh, président de la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie.

Tourisme-Tozeur : point d'annonces, plein d'échange

De Tozeur, la délégation de la FTH venue à la rencontre du Chef du gouvernement est rentrée satisfaite, même si elle n'a pas obtenu satisfaction sur le dossier du financement de l'hôtellerie.

Le déplacement du gouvernement à Tozeur a été couronné d'annonces en faveur de la région ainsi que de l'artisanat national, dont le plan de développement 2017-2021, élaboré par le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, est approuvé. Les hôteliers, quant à eux, doivent patienter encore un peu.

Réunis autour de Youssef Chahed et des membres de son gouvernement dont Mme Selma Elloumi, les membres de la FTH ont pu, à défaut de décisions, s'assurer de la bonne volonté du Chef du gouvernement à trouver des solutions à leurs problèmes. Le premier de ces problèmes étant le financement du secteur.

A la veille d'une reprise annoncée du tourisme, les hôteliers font face à une raréfaction des sources de financement de leur activité. Ils proposaient à cet effet la défiscalisation des bénéfices réinvestis dans le tourisme par les sociétés d'autres secteurs. Le Chef du gouvernement a conditionné une telle défiscalisation à la réalisation d'une étude d'impact et à la sélection des hôtels susceptibles de recevoir de tels fonds. Une sélection qui excluait, selon lui, « *les gens qui ont échoué* ».

Pour le Chef du gouvernement, il est exclu qu'une telle mesure puisse profiter à tous les hôteliers : « *Il faut savoir trancher* », a-t-il martelé.

Concrètement, une commission sera formée bientôt pour refaire des propositions dans ce sens.

Maison du Tourisme : un début de solution

Le problème du **chantier de la Maison du Tourisme**, à l'arrêt depuis 2011, semble s'acheminer vers une solution. En effet, la FTH avait entamé la

construction de ce siège des fédérations du Tourisme sur un terrain mis à sa disposition par l'Etat en 2009 avec une promesse de cession pour un dinar symbolique ; une promesse reniée par les gouvernements post-révolution. Sans titre de propriété et donc sans crédits bancaires, la FTH a dû arrêter ce chantier. La solution proposée lors de ce déjeuner-débat consiste en une vente par l'Etat dudit terrain avec facilités de paiement.

Open Sky : rendez-vous en mars

Interpelé sur le retard pris dans la conclusion de l'accord sur l'Open Sky avec l'Union européenne, le Chef du gouvernement a déclaré que ce retard était du fait de l'Union européenne : « *La balle est dans le camp européen* », a-t-il précisé. Un nouveau round de négociations est prévu, selon M. Youssef Chahed, pour le mois de mars.

Ambiance studieuse lors du déjeuner-débat à l'hôtel Ksar Rouge (Magic Hotels)



Les hôteliers présents ne manquaient pas de gaieté



Thermalies 2018 : la thalasso tunisienne revit

Il y avait affluence sur le stand tunisien du salon Thermalies tenu à Paris du 1^{er} au 4 février. La douzaine de centres tunisiens présents au salon étaient quasi unanimes à décrire « des signes de sortie de crise » de la thalassothérapie tunisienne, dont le nombre de curistes a été divisé par trois entre 2011 et 2016 (passant de 160 000 à seulement 50 000 curistes).

Même si cette affluence est le fait de « revenants », l'optimisme était de rigueur chez les responsables des centres tunisiens, d'autant plus que la destination affichait, dévaluation du dinar oblige, des tarifs des plus compétitifs (à partir de 500 euros la semaine) avec une offre de qualité de centres réputés sur le marché français comme les Hasdrubal, Ulysse et Athénée Thalasso, Odyssée Resort Zarzis ou encore La Cigale Tabarka et The Residence

Tunis.

Le nouveau portail TunisiaTourism.info organisait sur le salon un jeu-concours pour gagner un séjour thalasso d'une semaine pour deux personnes.

Laico Tunis deviendrait un Pullman

Un accord serait intervenu entre Laico Hotels et le groupe Accor pour faire du Laico Tunis un Pullman, l'enseigne "très haut de gamme" du groupe français. Pullman Hotels & Resorts compte 117 hôtels sur 4 continents dont 12 en Afrique.

Cet accord, s'il est confirmé, serait le plus beau Happy end à la longue, trop longue, période de rénovation de l'hôtel. En choisissant une enseigne haut de gamme bien positionnée sur le créneau du tourisme d'affaires, les dirigeants de Laico indiquent leur intention de jouer les premiers rôles dans l'offre hôtelière de Tunis, tant pour les congrès et événements que pour les clients d'affaires individuels.



Open Sky : faux arguments et vraie mauvaise foi

Il n'était pas dit que l'Open Sky serait un long fleuve tranquille et il est normal que les déclarations, opinions et états d'âme contre l'Open Sky se multiplient après la validation du projet d'accord. Ce qui l'est moins, c'est la nature des arguments utilisés qui se rejoignent tous dans une volonté de « jeter le bébé avec l'eau du bain ».

Un **article de sputniknews** sur l'Open Sky en Tunisie, basé sur les analyses de deux anciens cadres tunisiens (l'un de l'aviation civile et l'autre de Tunisair), est assez révélateur de la confusion qui règne sur ce sujet.

En résumé, cet article veut nous convaincre « *des dangers de l'Open Sky* » sur la base de deux principes aussi saugrenus l'un que l'autre. Jugez-en.

- Tunisair est si mal en point qu'il ne faut pas la restructurer. En effet, la compagnie nationale ne survit que grâce aux subventions de l'Etat, donc il ne faudrait pas introduire l'Open Sky qui la priverait de cette manne et l'obligerait à se restructurer.

Si on n'était pas convaincu de la nécessité de l'Open Sky, ces arguments devraient nous en convaincre. Car s'il est en effet nécessaire de sauver Tunisair, seul l'Open Sky pourrait nous y obliger puisque la restructuration, décidée depuis 2012, se fait toujours attendre. Notre compagnie nationale, qui a tant donné au pays, ne manque ni de compétences ni d'opportunités de développement pour se maintenir et prospérer à l'instar de la RAM.

- « *L'Open Sky ne combattrait jamais la saisonnalité* », avance-t-on dans cet article, puisque « *ce n'est pas l'avion qui ramène le touriste mais le pays* ». De plus, on semble dire que nous n'avons pas besoin de plus de sièges avion en été puisque nos « *hôtels sont saturés* » et que les low cost ne viendront pas en hiver puisque nous ne sommes pas une destination d'hiver. Enfin, nous explique-t-on, les compagnies low cost

« dont on s'attend à ce qu'elles ramènent des masses de nouveaux visiteurs, fonctionnent selon un modèle économique d'industrialisation du tourisme, s'étendant sur les 52 semaines de l'année. "Et quand elles se mettent sur un axe, c'est bien pour assurer un minimum de deux vols par jour avec 80% de coefficient de remplissage" (...) Raison pour laquelle, sans doute, la décision unilatérale tunisienne intervenue au début des années 2000 d'autoriser l'Open Sky sur quelques aéroports tels que Tabarka ou Tozeur n'a en rien produit de l'effet escompté. »

En somme, cette « analyse » se base sur l'axiome que la demande touristique pour un pays est la même avant et après l'Open Sky ; ce dernier ne produirait aucun effet sur cette demande. Cet axiome est contredit par l'expérience marocaine (*voir **notre article***) mais aussi par toutes les données et observations réalisées depuis l'apparition du low cost aérien et que nous résume un rapport réalisé en 2007 pour le compte du ministère français du Tourisme avec la participation de plus de 30 spécialistes de l'aérien et universitaires (*voir extrait ci-dessous*).

Ce rapport souligne que « *la force du low cost aérien consiste sans doute à créer le besoin de voyager chez les consommateurs* » (on parle d'une demande d'induction) et que « *l'élasticité de la demande au prix est traditionnellement forte en matière de transport aérien de tourisme* ».

Il n'est pas dit que les low cost seront moins chères tout le temps (elles peuvent être par moment plus chères que les compagnies traditionnelles), mais il est certain que les prix s'établiront selon le jeu d'une concurrence véritable.

La cause et l'effet

Par ailleurs, quelques précisions s'imposent devant tant d'approximations.

D'abord, l'Open Sky n'implique pas seulement les compagnies low cost mais aussi les compagnies régulières. Ensuite, les aéroports susceptibles d'attirer ces compagnies sont bel et bien Enfidha, Djerba, Monastir et Tunis (exclu de l'accord pour les cinq premières années) qui sont les véritables pôles touristiques du pays. Enfin, il ne faut pas occulter le fait que la Tunisie était devenue avant 2010 une quasi destination d'hiver. Si elle l'est moins maintenant, c'est à cause du manque de liaisons aériennes, notamment

sur les plus évidentes destinations d'hiver que sont Djerba et le Sud.

En effet, en 2010, les mois d'hiver (c'est-à-dire octobre, novembre, décembre, janvier et février) totalisent 2,08 millions de touristes sur un total de 6,9 millions. Soit une moyenne de 400 000 touristes par mois contre une moyenne de 688 000 pour les autres mois. Sur ces touristes d'hiver, on comptait près de la moitié d'Européens. Ce n'est que depuis ces six dernières saisons que notre destination a perdu de sa clientèle d'hiver, et notamment les Européens passés à 440 000 pour les cinq mois d'hiver 2016.

Rien que la thalasso tunisienne a perdu quelque 100 000 curistes par rapport à 2010. Cette situation est aussi due à la disparition du charter et notamment chez Tunisair. Pire, la disparition du charter de son trafic est un objectif déclaré de Tunisair. « *Notre objectif est d'arriver à 0% de charter dans notre trafic* », déclarait une ancienne PDG de la compagnie nationale.

Il ne reste aux opposants à l'Open Sky qu'à nous expliquer comment on devrait remplir nos hôtels, nos centres de thalasso et nos terrains de golf sans charter et sans Open Sky. Et surtout, à nous expliquer comment l'Etat tunisien pourrait encore retarder l'avènement d'un accord qui fait partie intégrante de ses relations avec l'Union Européenne et sur lequel il s'est engagé.

Lotfi Mansour

Extraits du rapport « *Le Low Cost : un levier pour le pouvoir d'achat* » réalisé en 2007 pour le compte du ministère français du Tourisme :

Quand le low cost crée la demande...

La force du « low cost » aérien consiste sans doute à créer le besoin de voyager chez les consommateurs. En effet, on peut considérer que chaque ménage dispose d'un budget « loisirs » qu'il affecte à différents postes de dépenses telles que les sorties culturelles (cinéma), le restaurant, l'achat de produits bruns (écran plat, consoles de jeu) mais également escapades et

séjours courts. Dans ces conditions, la variable prix constitue un critère décisif de choix, beaucoup plus que la nature du produit même : à la limite, le ménage choisira entre un week-end à Cracovie et l'achat d'une console de jeux, en fonction du prix.

Nous pouvons noter d'ailleurs que ce comportement des consommateurs rend la demande de « low cost » aérien extrêmement volatile, et ce à double titre :

- entre destinations touristiques : par exemple, si le prix d'un billet « low cost » pour Cracovie venait à augmenter, les clients potentiels se tourneraient immédiatement vers de nouvelles destinations. Le « low cost » exprime en réalité un besoin latent de voyager, quelle que soit la destination. Paradoxalement, alors que Dublin n'est pas équivalent à Porto pour un homme d'affaires, les deux villes sont implicitement « substituables » pour le touriste du « low cost »...*
 - au niveau agrégé, la demande de voyages touristiques étant très sensible au prix, une hausse, même faible, du prix peut entraîner de fortes variations des volumes. On peut constater en effet que l'élasticité de la demande au prix est traditionnellement forte en matière de transport aérien de tourisme : elle est toujours supérieure à l'unité. Par exemple, la plupart des études économétriques trouve une élasticité (en valeur absolue) comprise entre 1,3 et 1,7. Cela signifie tout simplement qu'une hausse de 1% du prix du billet pourrait conduire à une baisse de la demande comprise entre 1,3% et 1,7%. Ces statistiques ne portent d'ailleurs pas spécifiquement sur les compagnies « low cost », et on peut raisonnablement supposer que la valeur des élasticités est même supérieure dans le cas des transporteurs à bas coûts.*
-